

1er CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDIPECHE "MOULINET"

Fère En Tardenois (02) les 9 et 10 Septembre 1995

XAVIER ROMERO

**Champion de France Handipêche Moulinet
1ère division 1995**

Ce 1er Championnat de France "Moulinet", a eu lieu, avec la collaboration du Comité Sportif de l'Aisne, sur un plan d'eau très poissonneux et d'accès facile pour les handipêches, à Fère En Tardenois. Dix huit pêcheurs sélectionnés, représentants onze comités sportifs départementaux étaient au rendez-vous, les 9 et 10 Septembre 1995.

La sécurité était assurée par la Protection Civile et les Sapeurs Pompiers de Fère en Tardenois.

La section locale des Scouts de France assurait l'intendance.

Les handipêches avaient été disposés sur deux secteurs, sans distinction de handicap et concouraient pour le titre de Champion de France "Moulinet" 1ère division, en trois manches de trois heures chacune. Les deux secteurs de la première manche étaient remportés par deux pêcheurs de l'Ardèche : ROMERO X. avec 1640 pts et DRAT S. avec 1480 pts devant respectivement BIGLIARDO P. du CSD 86 et

GERARD O. du CSD 02.

Dans la deuxième manche, J. WILLEMIN du CSD 91 avec 2680 pts et X. ROMERO gagnaient leur secteur devant DRAT et G. BOURDEAU.

La troisième manche permettait de voir les deux ardéchois se mesurer, DRAT avec 2230 pts l'emportant sur ROMERO avec 1900 pts.

Dans l'autre secteur, G. OLIVIER gagnait devant P. BIGLIARDO.

Au classement général, deux pêcheurs totalisent 4 points, mais Xavier ROMERO remporte le titre devant Serge DRAT, avec un poids de poissons supérieur.

L'organisation a été exceptionnelle de qualité, ne laissant place à aucun imprévu. Les handipêches ont su apprécier la gentillesse du Président du CSD 02, Patrick BLASZKIEWICZ et le grand dévouement de son trésorier, Jean-Luc HOCQUET.

CHAMPIONNAT HANDIPECHE-FRANCE 1ère division "MOULINET"										
Cl.	Noms et Prénoms	C.S.D	Tirage au Sort	1ère Manche		2ème Manche		3ème Manche		Total Point
				Prises et Points	Place	Prises et Points	Place	Prises et Points	Place	
1	ROMERO X.	07	7.1.6	1640	1	2160	1	1900	2	4
2	DRAT S.	07	3.4.9	1480	1	1400	2	2230	1	4
3	BIGLIARDO P.	86	2.8.5	1350	2	1720	3	1480	2	7
4	GERARD O.	02	5.2.8	1340	2	1040	5	1690	1	8
5	FOURQUIN J.M.	02	6.7.1	1090	4	2040	2	1460	3	9
6	ROUSSEAU D.	72	4.9.3	1160	3	1340	4	1440	4	11
7	BOURDEAU G.	72	6.7.1	740	7	1400	2	1800	3	12
8	WILLEMIN J.	91	7.1.6	1140	4	2680	1	800	8	13
9	DELAIR M.	91	2.8.5	1330	3	820	6	1750	4	13
10	STOCLET M.	02	1.6.7	620	7	1450	4	1350	6	17
11	HAKEL J.P.	57	1.6.7	900	5	730	7	1300	5	17
12	CAUCHOIS E.	02	8.5.2	790	5	710	8	1600	5	18
13	DESCHAMPS L.	21	3.4.9	740	6	1100	6	1290	6	18
14	BAQUIE P.	31	5.2.8	410	9	1270	5	1200	7	21
15	SCHAEFFER A.	57	8.5.2	750	6	640	8	820	7	21
16	LANGLOIS M.	45	9.3.4	450	8	910	7	980	8	23
17	CHANTALAT J.	19	9.3.4	580	8	340	9	460	9	26
18	GAUDFROY D.	80	4.9.3	440	9	680	9	930	9	27